

Procès-verbal

de l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date	:	Jeudi 10 avril 2008	
Heure	:	17 heures	
Lieu	:	Grande Salle de la Maison Villageoise à Cugy	
Présidence	:	M. Gustave MUHEIM	
Bureau de coordination	:	Mme Patrizia DARBELLAY	Secrétaire générale
		MM. Daniel BRELAZ	Lausanne
		Bernard BURRI	Secteur Est
		Jean-François THONNEY	Secteur Est
		Alain GILLIERON	Secteur Ouest
		Daniel GROSCLAUDE	Secteur Nord
Excusés	:	MM. Jean-Charles CEROTTINI	Secteur Ouest
		Edgar SCHIESSER	Secteur Nord
PV rédigé par	:	Mme Pauline CAMPICHE	Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu le jeudi 2 octobre 2008 à Morrens à 17 heures**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il passe la parole, en l'absence du syndic Monsieur Raymond Bron, à Monsieur José Rohrer, vice-syndic de Cugy, qui souhaite la bienvenue à l'Assemblée et présente brièvement sa commune.

Monsieur Muheim nomme Messieurs José Rohrer (Cugy) et Alain Meystre (Paudex) comme scrutateurs.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 septembre 2007 à Bussigny

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée (annexe 1).

4. Rapport d'activités 2007 des présidents de secteur

Monsieur Jean-François Thonney, président du secteur Est en 2007, lit son rapport (annexe 2).

Monsieur Alain Gillieron, président du secteur Ouest en 2007, lit son rapport (annexe 3).

Monsieur Daniel Grosclaude, président du secteur Nord en 2007, lit le rapport du secteur Nord en l'absence de son président, Monsieur Edgar Schiesser (annexe 4).

La parole n'est demandée pour aucun de ces comptes-rendus.

5. Comptes 2007

Monsieur Muheim passe en revue les comptes 2007 des différents départements de Lausanne Région.

Il propose que l'excédent de produits de la Promotion Economique soit versé au Fonds Capital Développement.

La parole n'est pas demandée sur les comptes 2007.

5.1. Rapport de l'organe de révision)

Monsieur Muheim passe la parole à Monsieur André Peissard. Ce dernier lit le rapport que l'organe de révision - fiduciaire Fidinter - a établi suite à la révision des comptes 2007 de Lausanne Région (annexe 5).

5.2. Rapport de la commission de gestion

La parole est donnée au représentant de la commission de gestion, Monsieur Thierry Rohrbach qui lit le rapport de la commission (annexe 6). Ce dernier n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes membres les comptes 2007, ainsi que la décharge du Bureau de coordination :

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, les comptes 2007 et donne décharge au Bureau de coordination à la commission de gestion de Lausanne Région.

5.3. Nomination des organes de contrôle pour 2009

5.3.1. Nomination de l'organe de révision

La fiduciaire Fidinter est candidate. La candidature est soumise par Monsieur Muheim au vote des communes :

L'Assemblée accepte à l'unanimité la fiduciaire Fidinter pour effectuer la révision des comptes 2008 de Lausanne Région.

5.3.2. Nomination de la commission de gestion

Sont candidats à la commission de gestion Madame Sylvie Robert-Progin (Secteur Est) et Messieurs Jean-Michel Bissat (Lausanne), Bernard Chenevière (Secteur Nord) et Jean-Charles Cerottini (Secteur Ouest).

Monsieur Muheim interroge l'Assemblée pour savoir si des personnes supplémentaires sont candidates. Cela n'est pas le cas. Les candidatures sont soumises au vote des communes de Lausanne Région :

L'Assemblée accepte à l'unanimité les candidats à la commission de gestion.

6. Projet Agglomération Lausanne Morges - PALM : point sur la situation par Madame Patrizia Marzullo Darbellay (annexe 7)

Madame Patrizia Marzullo Darbellay lit son message.

7. Mise en place du Bureau du PALM : préavis soumis au vote des communes membres (annexe 8)

Monsieur Muheim met en discussion le document que les communes ont reçu concernant le rattachement administratif du personnel du Bureau du PALM à Lausanne Région et le rôle d'« entité boursière » de Lausanne Région. La parole n'est pas demandée.

Monsieur Muheim soumet le préavis au vote des communes membres :

L'Assemblée accepte à l'unanimité que Lausanne Région devienne l'employeur du personnel du Bureau du PALM.

L'Assemblée accepte à l'unanimité que Lausanne Région fonctionne comme l'« entité boursière » du Bureau du PALM.

8. Divers et propositions individuelles

Monsieur Serge Voruz, Syndic de la commune de Paudex et ancien membre du Bureau de Coordination, prend la parole en relevant que si tous les points ont été acceptés c'est grâce au travail des membres du Bureau de Coordination. Il les en remercie.

Monsieur Muheim remercie Monsieur Voruz. Il remercie également les participants et indique que la prochaine Assemblée générale de Lausanne Région aura lieu le 2 octobre 2008 dans une commune à définir. La Municipalité de Morrens indique qu'elle souhaite recevoir cette Assemblée. Le président l'en remercie.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance et convie les participants au verre de l'amitié.

Pauline Campiche
Avec l'approbation de M. G. Muheim

Annexes :

1. Message du président ;
2. Rapport d'activités 2007 du secteur Est ;
3. Rapport d'activités 2007 du secteur Ouest ;
4. Rapport d'activités 2007 du secteur Nord ;
5. Rapport de l'organe de révision ;
6. Rapport de la commission de gestion ;
7. Message de la secrétaire générale ;
8. Préavis concernant le rattachement administratif du personnel du Bureau du PALM